

Tintigny, le 18 novembre 2014

Commune de Daverdisse

Compte rendu du groupe de travail logement-services-mobilité « pilier social », du 17 novembre 2014

Réf : N:\DAVERDISSE\05- GT\Social\20141117 PV population-logement-services.doc

☞ Présents et excusés

Participants : cf. liste ci-après

Bureau d'étude Impact : Stéphane Mottiaux

FRW : Sophie Orban et Pierre-Yves Muri, agents de développement

☞ Ordre du jour

- Présentation des enjeux de la commune sur les thèmes de la population, du logement et des services (mobilité comprise)
- Travail en sous-groupe sur les enjeux et les perspectives en lien avec ces secteurs

Mot d'accueil par le bourgmestre, M. Maxime Léonet.

Cette réunion s'inscrit dans un cycle de 3 X 2 réunions, au cours desquelles seront successivement abordés les thèmes économiques, sociaux et environnementaux. Le pilier économique a été traité à Gembes, le social le sera à Porcheresse, l'environnemental à Daverdisse. Ces réunions s'adressent à l'ensemble de la population.

Contexte de la réunion

Les thèmes soumis à la réflexion sont aujourd'hui la population, le logement, les services et la mobilité.

L'objectif des groupes de travail thématiques est de brasser l'information objective issue du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études Impact avec les éléments issus des consultations afin de confirmer ou non les enjeux proposés, de les développer et d'y adjoindre une série de pistes de solutions.

La CLDR sera chargée d'établir une stratégie de développement et de prioriser les projets, sur base de toute la matière ressortant des groupes de travail.

Méthode de travail

Les agents de développement apportent des précisions sur les différentes thématiques et donnent des informations sur le logement public.

L'auteur de PCDR projette des tableaux AFOM synthétiques, qui résultent de l'analyse du territoire, des consultations villageoises et des rencontres avec les personnes ressources. Ils reprennent les atouts et faiblesses du territoire, ainsi que les opportunités et les menaces dans les domaines de la population, des services, de la mobilité et du logement.

Ensuite, il propose une série d'enjeux.

Les participants sont répartis en groupes de 10 personnes, chargés d'analyser les différentes données. Ils disposent d'une heure. Les agents de développement les invitent à valider, moduler ou infirmer les éléments repris dans les grilles AFOM et à s'exprimer sur les enjeux. Ensuite, les participants évoquent des pistes de solutions. Tout est noté sur de grands tableaux à feuilles.

A la fin de la séance, les agents de développement procèdent à une synthèse des éléments ressortis dans chaque groupe.

Population

Grille AFOM validée par les participants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Densité de population très faible		
Inversion de la tendance démographique négative à partir de 2005 et projection démographique globale positive	- Niveau de population en 2013 inférieur à celui de 1990 - Déclin démographique des sections de Gembes et Daverdisse		
Solde migratoire positif (arrivée d'une nouvelle population)	Solde naturel négatif (plus de décès que de naissances)		
	Structure démographique présentant un profil vieux et vieillissant		
	Faible proportion des jeunes (moins de 20 ans) et des jeunes actifs (20 à 39 ans)		
Taux d'activité, d'emploi et de demande d'emploi globalement satisfaisants	Forte proportion des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans		
Revenu moyen en augmentation	Revenu moyen plus faible que la micro-région		

Nombre de bénéficiaires du RIS stable			Répercussions sur le CPAS suite aux exclusions du chômage
---------------------------------------	--	--	---

Précisions de l'auteur :

- La densité de population est de 25 habitants par km²
- En 1990, les habitants étaient au nombre de 1.494 ; en 2013, de 1.426.
- La baisse de population a été enregistrée entre 1990 et 2005 (jusqu'à 1.350 habitants), pour remonter progressivement par la suite.
- Gembes a perdu 20% de sa population et Daverdisse, 13%.
- 22% de la population ont plus de 65 ans, alors que la moyenne wallonne est de 17%.
- Le taux de demande d'emploi est de 11% ; il se situe dans la moyenne. Par contre, les moins de 25 ans représentent plus d'1/3 des demandeurs d'emploi.

Enjeux retenus par les participants

- ⇒ Maintenir la population sur place.
- ⇒ Favoriser l'implantation des jeunes sur la commune.

Réactions des participants

- Il n'est pas possible d'enrayer le vieillissement ; il faut plutôt encourager le maintien des jeunes.
- Le maintien des jeunes et l'augmentation des naissances sont importants pour la sauvegarde des écoles.
- La commune présente des atouts à valoriser (cadre de vie, proximité relative à l'autoroute, bâti traditionnel,...)

Pistes de solutions proposées

- Augmenter la prime de naissance communale.
- Valoriser davantage le cadre de vie pour attirer de nouveaux résidents.

Logement

Grille AFOM validée par les participants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Valeurs immobilières assez basses et faible pression foncière (hormis pour Daverdisse où il y a concurrence des secondes résidences)	<ul style="list-style-type: none"> - Faible volume de transactions immobilières (maisons et terrains à bâtir) - Nombreux logements destinés à des fins touristiques (secondes résidences ou gîtes) - Peu de terrains à bâtir mis en vente 	Mise en œuvre des programmes du logement et des partenariats	Concurrence de plus en plus forte de la résidence secondaire par rapport à la résidence principale (croissance du nombre de logements touristiques)

5 logements publics ou subventionnés	Offre de logements publics ne permettant pas de répondre aux demandes (de 5 à 7 par an)	Construction des logements Ardenne et Lesse à Haut-Fays	Imposition de la Région Wallonne
--------------------------------------	---	---	----------------------------------

Précisions de l'auteur

- Le village de Daverdisse est marqué par une forte concurrence des secondes résidences par rapport aux domiciles.
- Aucun permis de lotir n'a été délivré depuis 2010.
- Les 180 secondes résidences et les 36 gîtes répertoriés sur la commune représentent ¼ des possibilités de logement.
- 35 résidences secondaires supplémentaires depuis 1996.

Enjeux retenus par les participants

- ⇒ Proposer une offre diversifiée en logements (en lien avec l'évolution du profil de la population).

Réactions des participants

- Il serait intéressant d'avoir des informations chiffrées sur les domiciliations des seconds résidents.
- Le nombre important de seconds résidents, initialement pointé comme une faiblesse, n'est pas perçu comme tel par tous, car cela favorise la rénovation du bâti et une dynamique dans les villages.
- La population qui arrive sur Daverdisse est souvent assez âgée.
- À Daverdisse, le prix du logement est élevé ; à Haut-Fays, les prix sont plus bas. Si on y associe la problématique de l'emploi, il apparaît qu'il est assez difficile de rester sur la commune pour les jeunes.
- Une prime communale existe pour l'adaptation des logements pour aînés.
- Il y a une rotation d'environ 10% de la population dans certains logements.
- En matière de logements, la Commune doit viser l'efficacité financière en étant créative et facilitatrice.
- La Commune ne dispose pas de terrains communaux.
- Le logement public a une image négative et n'est pas toujours utilisé lorsqu'il y en a par manque de demandes (ex. les deux logements AIS à Haut-Fays). Ne vaut-il pas mieux dès lors payer l'amende ? Dans tous les cas, la localisation à proximité des services et des moyens de transports est à privilégier.

Pistes de solutions proposées

- Créer des logements pour aînés dans le cadre d'un bâtiment multifonctionnel permettant d'avoir accès à des services spécifiques. Ex : résidence-services à Sohier liée à la maison de repos de Chanly ; le Martinot à Martelange ; les maisonnettes à Tintigny. La création de ces logements permettrait de remettre à disposition des jeunes des logements, souvent localisés au centre des villages.
- Développer l'habitat intergénérationnel.
- Prévoir des aides pour l'adaptation des logements en vue de permettre aux aînés de rester à domicile.
- Aménager le presbytère de Haut-Fays en logement (actuellement insalubre).

- Créer des logements tremplins dans des maisons existantes (en vue d'améliorer le bâti dans les villages). Avis quelque peu mitigé quant à ce projet.
- Inciter les propriétaires à confier la location de leur logement à l'AIS.
- Achat de maisons par la commune pour les mettre en location

Services

Grille AFOM validée par les participants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Service d'accueillantes d'enfants encadrées « le Bilboquet » - 2 accueillantes à Haut-Fays			
Ecoles communales fondamentales sur les villages d'Haut-Fays, Gembes et Porcheresse	- Plus d'école fondamentale sur le village de Daverdisse - Locaux scolaires parfois non adaptés (superficie trop petite par exemple)	Fonctionnement du Proxibus	Fermeture des classes si le nombre d'élèves devait diminuer
Accueil extra-scolaire			
	Ecoles secondaires situées en dehors de la commune		Influence de la mobilité sur les déplacements scolaires
- Repas à domicile (convention CPAS/CSD) - Services à domicile via l'ADMR	Peu de services aux aînés		
Bibliothèque communale et EPN			
ALE			Fonctionnement de l'ALE dans une commune fortement rurale
	Bureau de poste mais horaires restreints	Mise en place d'un bancontact en 2015 (?) à Haut-Fays	Fermeture des services publics
Indicateurs de santé globalement satisfaisants	Offre en soins de santé très limitée		

Enjeux retenus par les participants

⇒ Maintenir les services de base à la population (en lien avec le profil démographique).

⇒ Maintenir les aînés dans leur village le plus longtemps possible (en améliorant leur confort et les services).

Réactions des participants

- Il n'y a pas de souci quant à l'offre de santé : 4 médecins à Wellin et 1 à Haut-Fays ; maison de garde médicale à Bièvre ; bonne coordination ambulance-Samu.
- Il existe de nombreux services pour les enfants.
- Le manque de services est à relativiser par rapport au territoire très rural qui compose la commune.

Pistes de solutions proposées

- Ouvrir une maison pour aînés (ou centre de jour) dans les villages en y adjoignant des services. Intérêt : création d'emplois et maintien des aînés dans leur environnement villageois.
- Créer un centre intergénérationnel dans l'ancien hôtel des Ardennes qui abriterait du co-accueil, des logements pour aînés, une cuisine de collectivité ou un restaurant social.
- Informer la population sur la possibilité de déposer des documents administratifs à domicile (via les échevins, par courrier, via le Proxibus,...).
- Développer les possibilités d'accueil de la petite enfance à Daverdisse.
- Développer les repas à domicile, via par exemple un lieu qui réunirait tout le monde au même endroit (profiter des groupes 3x20 ?). Une réflexion pourrait être menée pour confectionner les repas au sein de la commune.
- Développement d'un système de type « Collect&Go », soit via un magasin le pratiquant déjà ou en sensibilisant d'autres commerces (ex. : épicerie à Haut-Fays). Le proxibus pourrait servir pour ramener les provisions dans les villages.

Mobilité

Grille AFOM validée par les participants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Position excentrée par rapport aux pôles et aux axes majeurs de communication		
Réseau viaire communal fortement développé			Coûts d'entretien et de gestion des infrastructures routières
	Déficit de l'offre en transports en commun (pas de gare et lignes de bus non structurantes)	Renforcement des initiatives communales (proxibus par exemple)	Réorganisation des transports en commun défavorable au milieu rural
	Absence de liaisons lentes utilitaires		

Précisions de l'auteur

- Les gares les plus proches se trouvent à Graide ou à Gedinne, sur la ligne 166.

Enjeux retenus par les participants

- ⇒ Maintenir un service de transports en commun adapté aux spécificités rurales.
- ⇒ Développer les modes doux.
- ⇒ Apporter une aide au déplacement.

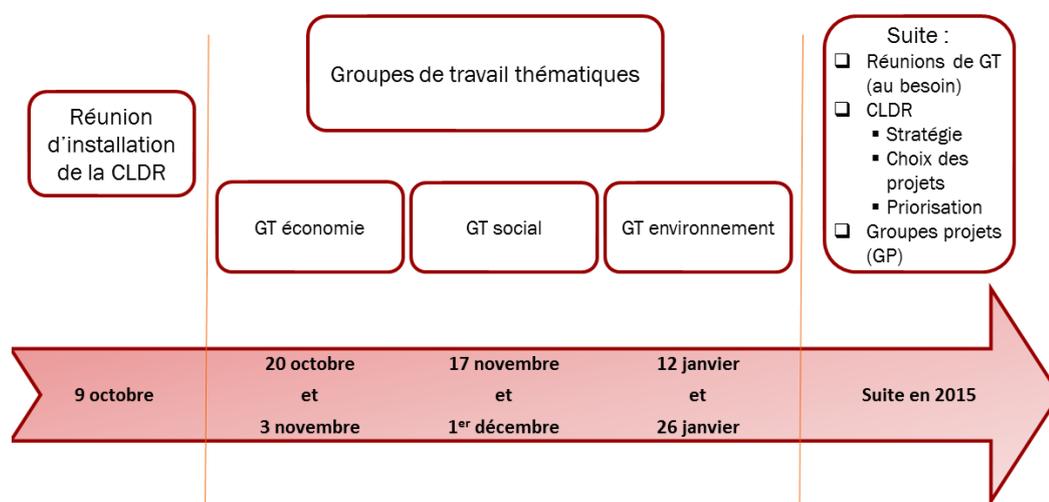
Réactions des participants

- Certaines personnes sont dubitatives quant au développement des modes doux en raison du caractère accidenté du territoire. Les voies sont fortement escarpées.
- Le territoire est connu pour la qualité de vie, mais les distances entre les villages sont parfois ressenties comme un frein.
- Le Proxibus est un fameux atout pour la commune ; cependant, il est encore limité quant aux trajets possibles et il est parfois sous-utilisé selon les destinations.
- L'accessibilité aux écoles secondaires est vraiment problématique. Il existe des liaisons vers Bure, Carlsbourg ou Beauraing selon le village de départ ; ce qui limite le choix de l'école (un élève est censé être déposé à l'école la plus proche de son domicile).
- Opportunité de mobilité via le projet vélo/route.

Pistes de solutions proposées

- Prévoir plus de souplesse dans l'utilisation du Proxibus en-dehors des horaires scolaires (selon les possibilités réglementaires).
- Mettre en place un système de taxi bénévole ou un taxi social (création d'un emploi).
- Rouvrir les vieux sentiers dans les villages, selon les besoins et opportunités et sur base de l'atlas des chemins.
- Prolonger le Pré-Ravel et faire le lien avec le vélo-route.
- Relier Gembes à Haut-Fays en liaison lente.
- Créer un réseau de mobilité douce à l'intérieur de la commune mais aussi vers l'extérieur.

En guise de **conclusion**, les agents de développement rappellent le calendrier des réunions suivantes :



Ils suggèrent aux participants de se rendre sur le blog créé pour l'opération de développement rural pour disposer de tous les comptes rendus, d'informations diverses,... www.daverdisse-pcdr.eklablog.be

Sophie Orban et Pierre-Yves Muri,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion du 17/11/2014

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	CLDR
M.	Balfroid	Ludovic	rue des Routis	27 C	6929	Daverdisse	X
M.	Bodart	Christophe	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	X
M.	Bosseaux	Michel	chemin de la Rochette	2	6929	Haut-Fays	X
Mme	Bricteux	Dominique	rue de la Chapelle	3	6929	Haut-Fays	
M.	Burtomboy	Denis	rue Paul Dubois	36	6929	Daverdisse	X
M.	Collin	Lucien	rue de Fontenelle	25	6929	Porcheresse	X
Mme	Crick	Sandra	rue de la Hauche	74 B	6929	Daverdisse	X
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse	X
Mme	de Cartier-Migeal	Geneviève	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse	X
Mme	De Vlaminck	Anne	rue Culot de Lahaut	88	6929	Porcheresse	
M.	Delforge	Olivier	rue du centre	44	6929	Porcheresse	
Mme	Grégoire	Stéphanie	Voie de Gribôle	3	6929	Haut-Fays	X
M.	Grofil	Firmin	rue de Graide	101	6929	Porcheresse	X
M.	Incoule	Roland	rue de Redu	35	6929	Porcheresse	X
M.	Jacquet	Johan	Culot de Lahaut	78	6929	Porcheresse	X
Mme	Kiebooms	Cécile	Chemin St-Pierre	14	6920	Wellin	
Mme	Lambert	Dominique	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	X
Mme	Lauvaux	Isabelle	rue du Pont Gaty	3	6929	Haut-Fays	
M.	Laval	Franck	rue de Graide	114	6929	Porcheresse	
M.	Léonet	Nicolas	rue de Vonèche	164	6929	Haut-Fays	X
M.	Léonet	Maxime	rue de Gedinne	35 B	6929	Haut-Fays	X
M.	Lepage	Jean-Pol	rue de Porcheresse	25	6929	Gembes	
M.	Loiseau	Paul	chemin du Lavoir	29	6929	Haut-Fays	
M.	Merny	Jean-Luc	rue de Graide	90	6929	Porcheresse	X
M.	Merny	André	rue de la Strée	7	6929	Gembes	X
Mme	Nicolas	Marie Noëlle	rue du Chenai	46	6929	Porcheresse	
M.	Pauwels	René	rue de la Chapelle	3	6929	Haut-Fays	X
Mme	Pays	Isabelle	chemin du Chênelisse	21	6929	Gembes	
Mme	Stalmans	Francine	rue de la Hauche	74	6929	Daverdisse	X
M.	Vanderperre	Francis	Sclassin	215 A	6929	Haut-Fays	X
M.	Vincent	Jean-Claude	rue des Buts	3	6929	Haut-Fays	X
M.	Wuidar	Maurice	chemin du Chênelisse	21	6929	Gembes	X

Excusé

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	CLDR
M.	Bodart	Christophe	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	X